

25 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deux écosystèmes d'innovation en santé s'unissent pour exprimer leur avis sur les ingrédients essentiels à la réussite du Plan Innovation Santé 2030

« Faire de la France un leader européen en santé à l'horizon 2030 » : telle est l'ambition qu'a affichée le Gouvernement en dévoilant son Plan Innovation Santé 2030 le 29 Juin 2021. Doté de 7 milliards d'euros, ce Plan cible plusieurs enjeux majeurs de la filière : renforcer l'investissement pour la recherche & l'innovation et faciliter l'accès au marché pour les produits innovants, la mise en œuvre des essais cliniques et l'industrialisation sur le territoire national. Alors que sa mise en œuvre démarre timidement, les deux écosystèmes d'excellence en santé du Nord de la France (Eurasanté et Clubster Nutrition Santé Longévité) d'une part et de l'Ouest (Atlanpole et Atlanpole Biotherapies) d'autre part, rappellent dans ce texte quels sont selon eux les trois ingrédients essentiels à sa réussite.

Pour les deux pôles de compétitivité nationaux en santé Atlanpole Biotherapies et Clubster NSL, les incubateurs Atlanpole et Eurasanté, la réussite du Plan Innovation Santé 2030 repose sur trois éléments essentiels :

1/ Soutenir des écosystèmes d'innovation en Santé qui ont montré leur capacité à booster les collaborations public/privé et l'essaimage de start-up sans se limiter à des sujets de recherche ou d'innovation trop précis. Le plein potentiel d'innovation se trouve au sein des laboratoires, start-ups et PME qui évoluent dans des écosystèmes d'innovation propices à l'émulation, et qui sont répartis sur l'ensemble du territoire national et pas seulement en Région Ile-de-France.

Il est donc d'abord impératif de soutenir les dynamiques de recherche sur la base de critères d'excellence internationale sur l'ensemble du territoire national - et cesser d'arroser les seuls terreaux parisiens et franciliens. À titre d'exemples, nous pouvons faire le constat que 4 IHU sur 7 sont à Paris, que lors de la récente vague des RHU, 70% des crédits ont été distribués à des projets franciliens, ou encore que l'Idex Paris-Saclay et le Campus d'excellence de Villejuif se sont retrouvés lauréats de leurs appels à projets compétitifs ... sans même avoir eu à candidater !

La France comptabilise aujourd'hui plus de 2000 PME dans ce domaine (40% Biotech, 50% Medtech et 10% E-santé). Majoritairement issues des laboratoires académiques, elles ont bénéficié de politiques publiques dynamiques. Ces start-ups, jeunes entreprises et PME réparties sur l'ensemble du territoire national, après avoir été soutenues au démarrage par des incubateurs publics, se nourrissent de l'offre déployée par les 6 pôles de compétitivité en santé, véritables usines à projets collaboratifs publics-privés de qualité qui accompagnent 75% des projets auditionnés dans le cadre des stratégies d'accélération du Plan Innovation Santé 2030.

Les pôles jouent un rôle majeur au sein des écosystèmes territoriaux d'innovation dont la qualité et l'efficacité reposent sur un jeu collectif entre acteurs de natures différentes et totalement

complémentaires (PME innovantes, CHU, organismes de recherche académique, plateformes technologiques, centres de formation du sanitaire et médico-social, Big Pharma, collectivités, investisseurs, incubateurs ou hubs territoriaux d'innovation...). Ce sont de tels écosystèmes qui permettent de faire émerger et grandir les leaders français de demain, à l'image de Valneva, Lattice Medical, MDoloris, Genfit, Imabiotech, Clean Biologics Naobios, Ose Immunotherapeutics, Sensorion ou encore Inventiva Pharma.

Aujourd'hui, les 20 entreprises françaises les plus prometteuses développent des traitements qui pourraient soigner 250 millions de patients dans le monde. **D'ici 2030, la filière santé représentera 130 000 emplois à créer** et pourrait générer 40 milliards de chiffre d'affaires (Source : Boston Consulting Group, 2017).

En résumé, la France peut compter sur des écosystèmes organisés, maillant finement en proximité l'ensemble des acteurs et en capacité à faire émerger des entreprises innovantes. L'innovation est là, l'esprit entrepreneurial également. L'amorçage et la primo-croissance s'effectuent dans des conditions relativement satisfaisantes. Il ne reste plus que quelques étapes à franchir pour changer de dimension et laisser s'exprimer tout ce potentiel.

2/ Rééquilibrer l'investissement en capital-amorçage et capital-risque entre l'Île-de-France et les écosystèmes d'innovation en santé régionaux en créant de nouveaux fonds spécialisés healthtech dans les Régions. Aujourd'hui 81% des investissements en capital-risque vont à des entreprises franciliennes, et notre pays compte seulement une vingtaine d'équipes d'investissement expertes de l'innovation en santé (source : EY – sept.2021, baromètre du capital risque en France 1^{er} semestre 2021). Or, si elle veut être au rendez-vous de son ambition, la France ne pourra pas se passer des pépites émanant de l'ensemble des écosystèmes du territoire national. Le renforcement du soutien en capital du Plan Innovation Santé 2030 ne sera une réussite que s'il permet la création de nouvelles équipes d'investissement, spécialisées en santé, et ancrées au sein des différents écosystèmes. Si cet investissement ne renforce que les équipes existantes, il limitera les opportunités pour de nombreuses entreprises qui se tourneront encore vers des capitaux étrangers.

3/ Faire une vraie agence Barda à l'européenne. La création d'un équivalent de la BARDA américaine ne fait sens qu'à l'échelle européenne, pour atteindre la masse critique de projets et de capitaux à mobiliser (de l'ordre de 1Milliard USD par an pour la BARDA). Il est donc essentiel de renforcer les moyens du dispositif HERA qui vient d'être créé par la Commission Européenne afin d'en faire une véritable Agence Européenne, autonome et agile, dotée d'une capacité d'investissement dans la maturation de technologies de ruptures pour la prévention et prise en charge des risques biologiques, et d'associer son soutien financier à la mise en place de sites de productions en Europe.

Ayons l'ambition en matière d'Innovation à la hauteur de l'excellence de notre Recherche et donnons-nous vraiment, à la bonne échelle, les moyens de la réaliser afin d'asseoir pleinement une réelle souveraineté européenne en Santé.



A propos

Atlanpole Biotherapies est le pôle de compétitivité en santé interrégional Pays de la Loire – Bretagne – Centre Val de Loire, labellisé par le ministère de l'Industrie et comptant plus de 200 membres. Atlanpole Biotherapies fédère les compétences des laboratoires, plateformes et entreprises pour une offre public privé complète, pertinente et compétitive, sur la chaîne de valeur du bio-médicament depuis la découverte de cibles jusqu'à l'évaluation clinique. www.atlanpolebiotherapies.com

Atlanpole agit comme hub territorial d'innovation et pluridisciplinaire du bassin universitaire de Nantes, métropole d'équilibre de la région des Pays de la Loire et du grand Ouest Atlantique. Structurant l'écosystème régional de l'innovation, il intervient au cœur de l'entrepreneuriat en lien avec la recherche publique (Incubateur régional labellisé par le ministère de la recherche et de l'innovation) ou dans le domaine des deeptech (lauréat national Plan deeptech). Coordinateur French tech seed, Atlanpole est également un partenaire opérationnel et relais territorial qui pilote ou co-pilote les pôles de compétitivité du Grand Ouest. La structure réunit un réseau de près de 500 entreprises et accompagne l'émergence, la création et le développement d'entreprises dans des domaines variés.

Le Pôle de compétitivité Clubster Nutrition-Santé-Longévité (NSL) est le réseau professionnel des industries, de la recherche et du soin engagés dans l'innovation en santé- nutrition, basé en région Hauts-de-France.

Ce Pôle de compétitivité réunit 350 membres actifs pour innover collectivement et individuellement en santé-nutrition, et faire face aux enjeux posés par les pathologies de civilisation, du vieillissement et de l'alimentation durable. Son cœur de mission se décline en trois axes : l'innovation, le développement économique et le networking. www.clubster-nsl.com / @ClubsterNSL

Eurasanté accompagne les chercheurs, porteurs de projets et entreprises des Hauts-de-France dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités dans un objectif : contribuer au développement économique régional en créant des emplois et des richesses sur le territoire, tout en améliorant la prévention et le soin. Eurasanté anime 3 incubateurs-accélérateurs : le Bio-Incubateur (santé), Euralimentaire (Foodtech) et Eurasenior (silver économie).

www.eurasante.com/ @Eurasanté

Contacts presse

Atlanpole Biotherapies – Adeline CHAUVIGNÉ / chauvigne@atlanpole.fr / 06 69 05 71 43

Atlanpole – Delphine CORBIN / corbin@atlanpole.fr / 02 40 25 14 59

Clubster NSL (Nutrition Santé Longévité) & Eurasanté – Caroline SIMOES-AUBERGER / cauberger@eurasante.com / 09 78 31 55 89